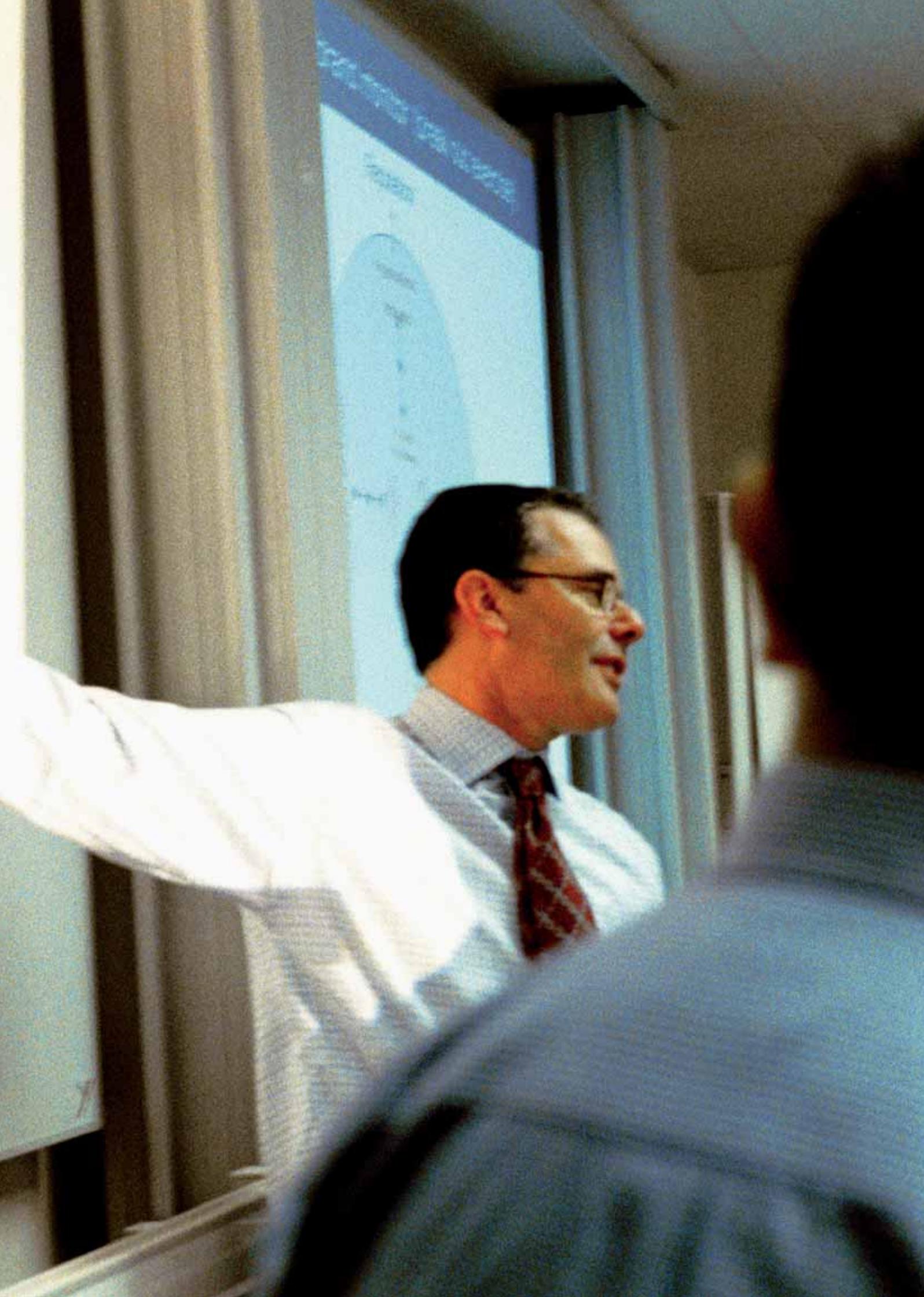


// // / // / / //



Rapport sur la gestion

du groupe EDF 2004



// // / // / / //

| | |
|--|-----|
| 1. Conjoncture | 81 |
| 2. Faits marquants 2004 | 82 |
| 3. Activités et résultats de l'année | 83 |
| 4. Financement | 88 |
| 5. Bilan | 90 |
| 6. Gestion des risques | 91 |
| 7. Événements postérieurs à la clôture | 92 |
| 8. Perspectives | 92 |
| 9. Information financière IFRS 2004 | 93 |
| 10. Recherche et développement | 100 |
| 11. Informations complémentaires | 100 |

// // / //

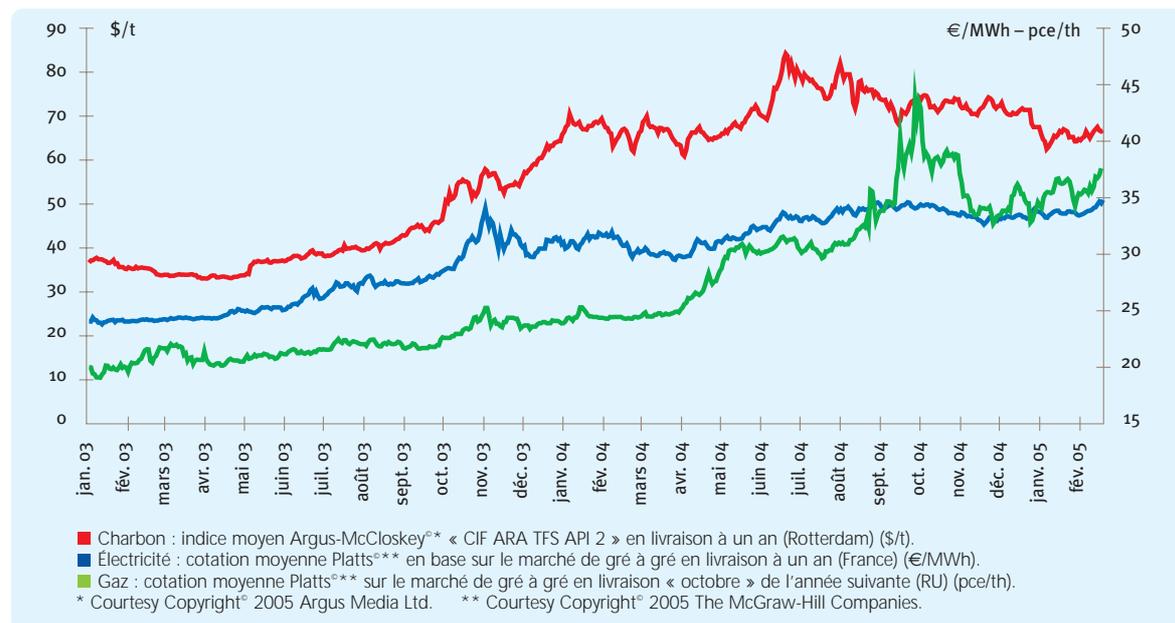
1. Conjoncture

Amorcée par la directive européenne du 19 décembre 1996 et mise en place progressivement dans chacun des États membres de l'Union européenne, la libéralisation des marchés de l'électricité a déjà suscité des mutations profondes. Anticipant sur un environnement qui sera caractérisé à terme par le libre jeu de la concurrence et par une intégration européenne des marchés de l'électricité, les grands acteurs européens ont revu leur stratégie et se sont développés sur des marchés et des métiers connexes. EDF a pris part à ce mouvement ces dernières années en adaptant son organisation et en réalisant des acquisitions destinées notamment à assurer la croissance de son activité en Europe. Elle s'est également attachée à enrichir son offre dans les services.

L'ouverture du marché français à la concurrence, déjà totale pour tous les sites industriels consommant plus de 7 GWh depuis février 2003, s'est étendue le 1^{er} juillet 2004 à tous les professionnels. Alors qu'au 30 juin 2004 l'éligibilité concernait 37 % du marché, c'est aujourd'hui 70 % du marché français qui est librement accessible, l'ouverture totale aux particuliers étant prévue pour mi-2007.

L'année 2004 a été marquée par une hausse des prix de gros de l'électricité sur la plaque continentale européenne, conséquence de la répercussion de la hausse du prix du pétrole et du gaz sur les coûts d'achat de combustibles. La tendance haussière des marchés a aussi été influencée par l'anticipation des charges de renouvellement du parc de production en Allemagne et des coûts des quotas d'émission de CO₂.

Évolution des prix du charbon (zone Europe du Nord), du gaz (marché britannique) et de l'électricité (réseau français) (en millions d'euros)



2. Faits marquants 2004

Le groupe EDF, qui dessert 42,1 millions de clients, est l'opérateur d'un parc de production qui couvre plus de 20 % des besoins de l'ancienne Europe des 15 et détient une position clé dans les réseaux de transport et de distribution. L'objectif du Groupe, confirmé fin 2004, vise à constituer un groupe énergétique dynamique et rentable, solidement implanté en France et en Europe.

La stratégie d'EDF consiste à équilibrer son portefeuille d'activités autour de quatre axes :

- un axe d'intégration production-commercialisation, dont la réorganisation du marché britannique est sans doute le meilleur exemple ;
- un axe activités régulées - activités dérégulées présentant un profil de risque et de rentabilité équilibré, attrayant pour les investisseurs ;
- un axe gaz-électricité avec des synergies d'approvisionnement en gaz naturel permettant des offres duales ;
- un équilibre France-International avec une focalisation géographique en Europe.

2.1 En France

La loi du 9 août 2004 instaure le changement de statut d'EDF et prévoit la filialisation de RTE. Cette loi, préalable à l'ouverture du capital annoncée par le Gouvernement, permet notamment la suppression du principe de spécialité, la refonte du financement du régime des retraites et la clarification des frontières entre réseaux de transport et de distribution.

L'ouverture totale du marché des professionnels à la concurrence constitue l'autre événement majeur de l'année. Elle s'est accompagnée de changements profonds d'organisation, notamment dans la distribution : la séparation des activités de gestion des réseaux gaz et électricité est destinée à assurer un accès égal au réseau à tous les acteurs du marché, tout en conservant l'essentiel des synergies obtenues dans le passé à travers son rôle d'opérateur commun. C'est ainsi que les opérations « Régulé France » ont été organisées en trois directions : EDF Réseau de distribution (ERD), systèmes énergétiques insulaires et plates-formes territoriales et EDF Gaz de France Distribution, opérateur commun avec Gaz de France.

Au plan commercial, afin d'être plus réactif vis-à-vis de la concurrence, EDF a lancé deux nouvelles marques commerciales : EDF Pro et EDF Entreprises.

Dans le domaine de la production, un accord relatif au traitement des combustibles nucléaires usés issus des centrales EDF a été signé avec AREVA, pour une période allant jusqu'à 2007.

Par ailleurs, EDF considère comme stratégique le maintien de l'option nucléaire, qui constitue une réponse durable, économiquement efficace et sans contribution à l'effet de serre, à la satisfaction des besoins économiques futurs.

Il a ainsi décidé en 2004 de lancer une tranche nucléaire EPR⁽¹⁾ dans la perspective de renouvellement du parc de production actuel.

Au plan social, les négociations ont abouti à la signature de cinq accords d'entreprise et d'un accord au niveau du Groupe. La réforme du financement des retraites a été finalisée. Par ailleurs, la direction de l'entreprise s'est engagée à réaliser 3 500 embauches entre juin 2004 et décembre 2005. Affectées aux métiers prioritaires, elles visent à anticiper des départs importants prévus dans les prochaines années.

Le programme d'amélioration de la performance *Altitude 7500*, lancé fin 2004, vise à améliorer, d'ici 2007, compétitivité et rentabilité en stabilisant en euros courants le total des charges de personnel et d'achats courants en France, en réalisant des synergies grâce à des optimisations complémentaires amont-aval et en réduisant le besoin en fonds de roulement. Ceci permettra ainsi d'accroître les marges de manœuvre financières du Groupe de 7,5 Md€.

2.2 Dans les autres pays d'Europe

Royaume-Uni

EDF Energy, filiale à 100 % d'EDF et premier distributeur britannique avec 5 millions de clients, opère dans un marché totalement ouvert.

Celui-ci a connu en 2004 une forte hausse des prix de l'énergie qui a eu un impact tant sur les achats que sur le chiffre d'affaires.

EDF Energy a par ailleurs poursuivi avec succès son programme de rationalisation de l'organisation lancé en 2003.

Allemagne

EnBW, troisième électricien en Allemagne avec 5,4 millions de clients, augmente très sensiblement ses résultats, notamment à travers son programme d'amélioration de la productivité « TOPFIT », dont le volet social a été finalisé fin janvier 2004.

(1) European Pressurised Reactor.

Le recentrage de son activité a entraîné la cession de sa participation dans Hidrocantabrico ainsi que de participations non stratégiques.

Italie

Les discussions avec les principaux partenaires d'Edison, deuxième électricien italien, se poursuivent en 2005 ainsi que les procédures d'arbitrage initiées au second semestre 2004.

Les autres pays d'Europe

Les activités d'EDF dans les autres pays européens, principalement en Autriche, Slovaquie et Suisse, se sont développées. En Pologne, les conditions de marché ont été défavorables à la filiale Rybnik, qui reste cependant profitable. En Hongrie, les résultats sont affectés par des renégociations tarifaires à la baisse.

2.3 En Amérique latine et Asie

Brésil

Light, dont EDF détient 94,8 % du capital, et qui dispose d'une puissance installée de 850 MW, a obtenu une augmentation tarifaire de 5 % en novembre 2004. Celle-ci est toutefois très insuffisante pour lui permettre de compenser l'inflation des derniers mois et restaurer

sa situation financière durablement.

Par ailleurs, la centrale indépendante de production de Norte Fluminense, mise en service en fin d'année, complète la capacité de production de Light.

Argentine

Edenor, dont EDF détient 90 % du capital, poursuit ses négociations tarifaires dans un contexte réglementaire et de change non stabilisé.

Le gel des tarifs de distribution en vigueur depuis le vote de la loi d'urgence économique de janvier 2002 reste un point critique qui conditionne la renégociation en cours des contrats de services publics avec l'État argentin.

Mexique

2004 aura été l'année de la mise en service de la centrale de Rio Bravo 3 (495 MW).

Asie

En Chine, la production atteint 16,9 TWh, en forte augmentation par rapport à 2003 grâce à la mise en service des dernières tranches à Shandong et à un appel soutenu de la centrale de Laibin.

La centrale de Phu My, au Vietnam, a démarré ses essais. Au Laos, les travaux préliminaires du projet hydraulique de Nam Theun ont débuté.

3. Activité et résultats de l'année

CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

(en millions d'euros)

| | 2004 | 2003 publié |
|---------------------------------------|--------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 46 928 | 44 919 |
| EBITDA (Excédent brut d'exploitation) | 12 127 | 11 026 |
| EBIT (Résultat d'exploitation) | 5 648 | 6 833 |
| Résultat net (part du Groupe) | 1 341 | 857 |
| Résultat net courant | 2 473 | 2 460 |
| Cash flow opérationnel | 8 987 | 8 103 |
| Free cash flow | 3 419 | 2 075 |
| Endettement financier net | 19 668 | 24 009 |

Les comptes de 2004 sont établis en normes françaises sans changement significatif de méthode par rapport à 2003. Dans le cadre de l'application en 2005 des nouvelles normes IFRS, des informations financières 2004 comparables et pro forma sont également présentées, pour information.

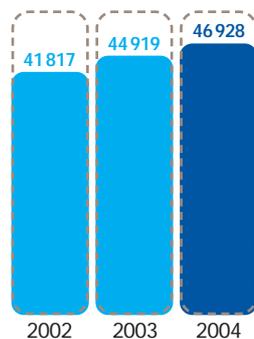
L'année 2004 témoigne des progrès réalisés par le Groupe, tant en termes de résultat net qu'en termes de désendettement.

L'évolution positive de l'ensemble des indicateurs financiers en France, et à l'international, hors Amérique latine, conforte la stratégie de recentrage sur son cœur de métier en Europe, d'efforts continus en termes commerciaux sur ses différents marchés et de maîtrise des coûts.

3.1 Résultats Groupe

3.1.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES AUGMENTE DE 4,5 %, À 46,9 Md€. HORS EFFETS DE CHANGE ET DE PÉRIMÈTRE, SA PROGRESSION EST DE 6,5 %

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)



Sur une base comparable⁽¹⁾, la croissance du chiffre d'affaires est de 3,7 % en France, de 8,3 % en Allemagne, de 14,9 % au Royaume-Uni et de 9,4 % pour l'ensemble des autres pays. 95 % du chiffre d'affaires et 90 % de la croissance sont réalisés en Europe.

3.1.2 L'EBITDA⁽²⁾ PROGRESSE DE 10 %⁽³⁾, À 12,1 Md€ ET REPRÉSENTE 25,8 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

| EBITDA | | |
|---|---------------|---------------|
| (en millions d'euros) | | |
| | 2004 | 2003 |
| Chiffre d'affaires | 46 928 | 44 919 |
| Consommations externes | - 23 476 | - 22 554 |
| Charges de personnel | - 9 596 | - 9 509 |
| Impôts et taxes | - 2 853 | - 2 703 |
| Autres produits et charges d'exploitation | 1 124 | 873 |
| EBITDA | 12 127 | 11 026 |

L'EBITDA du Groupe est réparti en trois composantes de poids sensiblement comparables : activité régulée en France (39 %), activité non régulée en France (28 %) et activité hors de France (33 %), principalement en Europe. La croissance de l'EBITDA, de 10 %, est plus forte que celle du chiffre d'affaires grâce à l'évolution plus

modérée des coûts (+ 2,7 %). Les consommations externes progressent de + 4,1 % et les charges de personnel de + 0,9 %⁽⁴⁾.

Les consommations de combustibles et les achats d'énergie ont augmenté sensiblement (+ 6,8 %) du fait de la hausse des prix de gros et des matières premières, alors que les autres achats et services extérieurs sont stables.

La croissance des charges de personnel limitée à 0,9 % provient essentiellement des augmentations salariales en France.

3.1.3 L'EBIT⁽⁵⁾, À 5,6 Md€, REPRÉSENTE 12 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La diminution de l'EBIT est due aux effets des changements d'estimation appliqués en 2003, ainsi qu'aux provisions pour dépréciations exceptionnelles d'actifs constatées en 2003 et 2004.

Hors effet de change, périmètre et charges exceptionnelles, malgré la croissance des provisions, notamment sur l'Amérique latine, et malgré les effets du protocole de démantèlement du site de Marcoule, l'EBIT est en légère progression (+ 1,8 %).

3.1.4 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE S'ÉLÈVE À 1,3 Md€, EN CROISSANCE DE 56 %

Le résultat net courant du Groupe est stable à près de 2,5 Md€, soit 5,3 % du chiffre d'affaires.

| RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET COURANT | | |
|--------------------------------------|-------|-------|
| (en millions d'euros) | | |
| | 2004 | 2003 |
| Résultat net | 1 341 | 857 |
| Résultat courant ⁽⁶⁾ | 2 473 | 2 460 |

L'amélioration de 1,3 Md€ du résultat financier provient principalement des plus-values de cessions des valeurs mobilières en France (titres Total pour 0,7 Md€), de moindres provisions sur certaines filiales ainsi que de la réduction des charges financières résultant de la diminution de l'endettement. Par ailleurs, le résultat de change est moins favorable, principalement du fait des résultats positifs sur le peso argentin en 2003 et de l'adoption du dollar US pour la comptabilisation des comptes au Mexique la même année.

(1) Hors change et périmètre. (2) Earning before interest, tax, depreciation and amortization, équivalent de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

(3) Hors effet de change, de périmètre et exceptionnels, l'EBITDA du Groupe progresse de 11,2 %.

(4) Hors effet de change et de périmètre, la croissance des consommations externes est de 7 % et celle des frais de personnel est de 2,3 %.

(5) Earning before interest and tax, équivalent du résultat d'exploitation.

(6) Résultat net avant effet des éléments exceptionnels (dépréciations, restructurations, plus-values de cessions...) et des changements comptables.

Les charges liées à la désactualisation des provisions à long terme sont stables à près de 1,5 Md€.

Le résultat net courant du Groupe, hors changements de méthode et exceptionnels, est stable à 2 473 M€ et traduit, avec un ratio de 5,3 % du chiffre d'affaires, la bonne tenue de l'activité et de la performance du Groupe en 2004.

3.2 Contribution par pays et activités au résultat du Groupe

3.2.1 FRANCE

Croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA, réduction des charges financières, équilibre entre activités régulées⁽¹⁾ et non régulées⁽²⁾.

CHIFFRES CLÉS FRANCE

(en millions d'euros)

| | 2004 | 2003 |
|--------------------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires | 29 457 | 28 397 |
| EBITDA | 8 059 | 7 767 |
| EBIT | 4 054 | 5 434 |
| Résultat net* | 1 818 | 1 480 |

* Résultat net intégrant plus-value de cession Total et provision Edison.

Chiffre d'affaires

- Commercialisation

Dans un contexte de croissance supérieure à 2 % du PIB et de conditions climatiques et de calendrier⁽³⁾ plus favorables qu'en 2003, le chiffre d'affaires progresse de + 3,7 %⁽⁴⁾.

Les effets de l'augmentation tarifaire de 3 % en juillet 2003, portant sur 80 % des volumes livrés aux clients finals, ont été neutralisés par la baisse du 1^{er} janvier 2004 destinée à compenser la hausse de 1,2 €/MWh de la CSPE⁽⁵⁾.

La hausse des prix de marchés⁽⁶⁾ a représenté 1,3 point, soit environ un tiers de la croissance du chiffre d'affaires.

La croissance en volume a représenté 2,4 points, avec une progression des ventes aux clients finals de 0,5 % (+ 2 TWh) et une progression des ventes aux enchères de capacités virtuelles de production de 23,6 % (8 TWh). Celles-ci résultent des engagements pris auprès de la Commission européenne afin de créer un marché de l'électricité ; elles représentent au total environ l'équivalent de six tranches nucléaires.

La part de marché⁽⁷⁾ en 2004 est de 87,2 %, en diminution de 2,5 points par rapport à 2003.

- Production

La production nucléaire, qui représente 87,6 % de la production globale d'EDF, est en hausse grâce à une meilleure utilisation de la capacité disponible. Le coefficient de disponibilité, en légère progression, s'établit à 82,8 %.

La production hydraulique nette a été sensiblement égale à celle de 2003, mais toutefois très inférieure (- 15 %) à celle d'une année normale du fait de la poursuite de la sécheresse.

La production brute s'élève à 488 TWh (+ 0,7 %). La situation au printemps 2004, conjuguant une demande accrue provoquée par des températures inférieures à la moyenne et des indisponibilités temporaires de centrales thermiques, a conduit EDF à s'approvisionner sur les marchés pour faire face à la demande, à un coût élevé.

- Transport

Le chiffre d'affaires de RTE, exploitant du système électrique français de transport, est stable et s'établit à 4,2 Md€.

Globalement, les soutirages s'inscrivent dans la tendance des dernières années. Dans la même période, les tarifs d'accès aux réseaux de transport sont restés stables.

- Distribution

À tarif inchangé, la progression du chiffre d'affaires (+ 1,8 %) résulte de la croissance du volume transitant par les réseaux. Les pertes réseaux sont depuis le 1^{er} juillet 2004 fournies par appel d'offres. La distribution supporte par ailleurs les coûts de transformation liés à la mise en place de la nouvelle organisation décrite ci-dessus.

EBITDA

L'EBITDA France s'établit à 8 Md€, en progression de + 3,7 %. Le ratio EBITDA/chiffre d'affaires est stable à 27,4 %.

La hausse du chiffre d'affaires, qui a pour principale cause l'accroissement des volumes, profite surtout aux activités régulées, tandis que la hausse des prix de gros améliore l'EBITDA des activités en concurrence.

En 2004, les charges d'exploitation ont progressé globalement au même rythme que le chiffre d'affaires.

Une meilleure utilisation des capacités de production disponibles, en particulier au second semestre, a permis de couvrir la hausse de la demande à des coûts compétitifs.

Les achats d'énergie et de combustibles ont augmenté de 13 % du fait de l'accroissement des volumes achetés au printemps à des coûts élevés pour satisfaire les

(1) Transport, distribution. (2) Commercialisation, production. (3) Année bissextile, soit + 1,2 TWh.

(4) + 3,3 % hors marché de gros et ventes directes. (5) Contribution pour la compensation des charges de services publics de l'électricité.

(6) Impactant une partie des clients finals éligibles ainsi que les ventes sur le marché de gros des capacités virtuelles de production.

(7) Calculée sur la totalité des consommations d'électricité en France.

ventes et, dans une moindre mesure, de la hausse du prix des combustibles.

Les autres achats sont pratiquement stables (+ 0,2 %). Les économies de 2 % sur les achats courants ont en effet permis de compenser les achats de services liés à la transformation de l'entreprise (refonte des systèmes informatiques, assurances et communication).

Malgré une baisse des effectifs moyens, les charges de personnel croissent de 3,7 % du fait des mesures salariales et de l'évolution des charges sociales et des pensions.

Le quasi-doublement de la taxe sur les installations nucléaires est compensé par la suppression de la taxe hydroélectrique ainsi que par la régularisation de la subvention FSPPE⁽¹⁾ au titre de 2002.

Le niveau élevé de l'EBITDA permet à l'entreprise d'assurer une part majeure de ses financements et, notamment en 2004, la diminution de la dette.

Résultat net

Les effets positifs non récurrents enregistrés en 2003 (1,1 Md€) sur les dotations aux amortissements et provisions (changement comptable, inventaires) rendent l'évolution de l'EBIT (- 17 %) entre 2004 et 2003 non significative.

L'EBIT est de 4,1 Md€, en diminution de 0,2 Md€ par rapport à 2003 hors exceptionnel, suite à la variation de provisions non récurrentes (notamment l'impact, en 2004, de la soulte libératoire relative à l'assainissement du site de Marcoule).

Son évolution est par ailleurs plus que compensée par l'amélioration du résultat financier : +1,5 Md€ d'une année sur l'autre (les exceptionnels⁽²⁾ se montant à 0,3 Md€ en 2004).

Le résultat net de la France, qui comprend l'impact défavorable de la soulte Marcoule, s'élève à 1,8 Md€.

3.2.2 ROYAUME-UNI

EDF Energy conforte son niveau de performance.

CHIFFRES CLÉS ROYAUME-UNI

(en millions d'euros)

| | 2004 | 2003 |
|---------------------|------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 5 964 | 5 222 |
| EBITDA | 1 291 | 1 127 |
| EBIT | 918 | 926 |
| Résultat net | 306 | 296 |

La croissance du chiffre d'affaires d'EDF Energy de (+ 14,2 %⁽³⁾) est principalement due à la hausse des prix de gros, liée au renchérissement du coût des énergies et à l'augmentation des volumes, principalement chez les grands clients.

Les programmes d'amélioration de la performance lancés en 2003 accompagnant l'intégration des opérations après fusions conduisent à une stabilité des charges de personnel et permettent à l'EBITDA d'afficher une croissance de 14,5 %⁽⁴⁾, légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

EDF Energy a également procédé à la vente de sa participation dans Paypoint et à la déconsolidation au 1^{er} juillet 2004 de Metronet⁽⁵⁾.

Le résultat net part du Groupe, de 306 M€, confirme le niveau atteint en 2003.

3.2.3 ALLEMAGNE

La contribution d'EnBW est positive, en très net redressement.

CHIFFRES CLÉS ALLEMAGNE

(en millions d'euros)

| | 2004 | 2003 |
|---------------------|-----------|--------------|
| Chiffre d'affaires | 4 627 | 4 863 |
| EBITDA | 919 | 539 |
| EBIT | 491 | - 66 |
| Résultat net | 43 | - 612 |

La participation d'EDF dans EnBW a été portée à 44,94 % par l'acquisition de titres d'autocontrôle, soit + 4,5 %, ce qui a permis à la filiale de renforcer ses fonds propres. Le pourcentage de consolidation d'EnBW, qui prend en compte l'autocontrôle résiduel, passe ainsi de 45,8 % à 48,4 %.

En 2004, les mesures de recentrage ont été poursuivies par les cessions de Hidrocantabrico en Espagne, d'Apcoa (leader européen des parkings) et de la participation minoritaire dans Verbund, leader autrichien dans les métiers de la production d'électricité.

Sur le plan opérationnel, les hausses tarifaires ont été comprises entre 7 et 10 % selon les segments de clientèle. Le chiffre d'affaires, hors effets de périmètre et activité Trading, croît de 8,3 %.

L'EBITDA s'améliore de 380 M€. La majeure partie est liée à la progression de l'activité, plus du quart (102 M€) de la progression résultant du plan de productivité « TOPFIT ».

Le résultat net part d'EDF s'améliore substantiellement par rapport à celui de 2003⁽⁶⁾.

(1) Fonds du service public de la production d'électricité.

(2) Effet des provisions passées en 2003 et 2004 sur les opérations italiennes et de la plus-value 2004 sur les titres Total.

(3) 14,9 % hors change et effets de périmètre. (4) 15,9 % hors change et effets de périmètre.

(5) À la suite de la révision du pacte d'actionnaires. (6) 2003 avait été pénalisée par des mesures de restructuration, pour un montant de - 591 M€, part EDF.

3.2.4 RESTE DE L'EUROPE

Edison

Edison, société non consolidée dans les comptes d'EDF, a poursuivi en 2004 son redressement et dispose désormais des moyens nécessaires à sa stratégie de développement industriel.

Le chiffre d'affaires a progressé de 3,2 % (dont énergies + 10 %) à 6,5 Md€, l'EBITDA de 14 % à 1,3 Md€ et le résultat courant avant impôts est passé de 128 M€ en 2003 à 364 M€ en 2004.

La dette financière nette a été réduite de 7 % passant de 4 143 M€ à 3 852 M€ en 2004.

La société ISE a été cédée en décembre 2004 à Edison. Dans la perspective de l'évolution de sa participation dans la holding de contrôle d'Edison, le Groupe a été amené à provisionner 395 M€ relatifs à ses engagements. Cette provision complète celle de 900 M€ enregistrée en 2003.

Fenice

L'activité de Fenice est restée stable à 450 M€. Le développement de nouveaux contrats compensant la réduction des opérations avec le groupe Fiat. La société améliore sa rentabilité grâce à un programme de productivité. L'EBITDA progresse de deux points à 135 M€, soit 29,5 % du chiffre d'affaires. La société reste cependant dépendante à moyen terme de la reconduction de ses contrats.

Dalkia

Leader européen des services énergétiques aux collectivités publiques et aux entreprises, Dalkia International enregistre une augmentation de + 11,8 % de son chiffre d'affaires, ainsi que de 15,4 % de son EBITDA. Les développements les plus significatifs proviennent de l'activité en Italie et dans les pays d'Europe de l'Est.

Énergies renouvelables

L'année a été marquée par la signature, par EnXco, filiale d'EDF Énergies Nouvelles, d'un contrat de construction clés en main d'un parc de 150 MW dans l'Iowa (États-Unis) et par la première année d'exploitation du parc NSP IV dans le Minnesota (États-Unis), d'une puissance totale de 97,5 MW, dont 51 % sont détenus par EnXco. L'EBITDA de cette activité s'améliore par ailleurs du fait de la maîtrise des coûts.

Électricité de Strasbourg

Électricité de Strasbourg réalise en 2004 de bonnes performances. Son chiffre d'affaires de 474 M€ bénéficie du maintien d'un taux élevé de fidélisation clients et d'un effet climat favorable. L'EBITDA est en progression de 6 % à 90 M€. Le résultat net augmente de 5 % à 30,3 M€, soit 6,4 % du chiffre d'affaires.

TIRU

TIRU améliore ses résultats du fait du développement de l'activité traitement de déchets (démarrage des usines de Grimsby, en Angleterre, et de Perpignan), et avec l'optimisation des programmes de maintenance des usines d'incinération de la région parisienne.

Le chiffre d'affaires est de 222 M€ en progression de 9 % par rapport à 2003, et le résultat net est de 2,3 M€, pratiquement double de celui de 2003.

3.2.5 EDF TRADING

Trader du groupe en Europe, EDF TRADING a de nouveau dégagé d'excellents résultats en 2004, notamment sur le trading de gaz et les opérations structurées en électricité et en gaz.

L'EBITDA est en hausse de 55 % à 332 M€ et le résultat net de 41 % à 202 M€. Sa structure de marge est équilibrée sur les trois énergies principales (électricité, charbon, gaz), entre contrats structurés et marges de trading sur produits de marchés, sur les différentes plaques de marché européennes.

Dans un contexte de très fortes volatilités sur les marchés de l'énergie (charbon, gaz au Royaume-Uni, par exemple), EDF TRADING confirme sa capacité à tirer parti des opportunités tout en maîtrisant son exposition aux risques de marché.

3.2.6 AMÉRIQUE LATINE

La croissance des volumes vendus en Argentine ainsi que la montée en puissance des ventes des centrales au Mexique contribuent pour l'essentiel à la progression de l'activité dans cette zone géographique. Toutefois, les limitations imposées sur les évolutions tarifaires (Brésil et Argentine) ainsi que les effets de change⁽¹⁾ affectent le chiffre d'affaires et l'EBITDA.

Le poids des charges financières reste important et contribue fortement au résultat net déficitaire de l'Amérique latine.

Enfin, de fortes dépréciations d'actif, supérieures à 1 Md€, ont fait de l'Amérique latine la seule zone déficitaire dans le Groupe en 2004.

Brésil

Le chiffre d'affaires du groupe Light évolue de 7,1 % hors effet de change.

Les hausses des tarifs accordées en novembre 2003 et 2004 par le gouvernement brésilien, bien qu'insuffisantes, ont compensé la réduction des ventes en volume⁽²⁾ et l'augmentation des pertes non techniques.

Hors effet de change, l'EBITDA progresse de 18,5 %, ce qui contribue avec la bonne résistance du real vis-à-vis du dollar US à la réduction des pertes.

Malgré cette évolution, la situation financière très tendue de la filiale, notamment due à la faiblesse de l'augmentation de tarif, a conduit le Groupe à consta-

(1) Non-reconduction des impacts favorables de 2003 en Argentine et au Mexique.

(2) Des températures particulièrement basses ont réduit les besoins en climatisation.

ter une dépréciation exceptionnelle d'actifs en fin d'année de 760 M€ dans le cadre d'une approche prudente, cohérente avec les orientations de recentrage de la stratégie du Groupe. Le résultat net du groupe Light est déficitaire de 681 M€.

Argentine

La reprise économique, initiée en 2003, s'est poursuivie en 2004 et se traduit par une croissance de la demande d'électricité sur la zone de concession d'Edenor qui, hors effet de change, améliore son EBITDA de 5 %.

Hors éléments exceptionnels et change, le résultat net part du Groupe est négatif principalement du fait des charges financières sur un endettement important, en cours de renégociation avec un comité de banques. Fin 2004, pour prendre en compte le contexte réglementaire non stabilisé et les incertitudes relatives à l'issue des négociations tarifaires, le Groupe a constaté une dépréciation exceptionnelle de 200 M€ sur la valeur de la filiale. Le résultat net est négatif à - 235 M€.

Mexique

À taux de change constant, l'activité au Mexique, grâce au chiffre d'affaires généré par le démarrage, en avril 2004, de la centrale Rio Bravo 3⁽¹⁾, est en augmentation de 45 %. L'EBITDA augmente en conséquence significativement, hors change, et le ratio EBITDA sur chiffre d'affaires s'améliore.

Les pertes constatées en 2004 proviennent essentiellement des charges financières sur des projets⁽²⁾ et d'une dépréciation exceptionnelle d'actifs pour 100 M€. Le résultat net s'établit à - 141 M€.

3.2.7 ASIE

En Chine, le résultat net part du Groupe progresse grâce à l'augmentation de la production et au rachat des parts d'ALSTOM dans la centrale de Laibin, en dépit de la hausse du prix du charbon et de la dépréciation du dollar.

L'Asie contribue au résultat net du Groupe pour 35 M€.

4. Financement

Investissements maîtrisés ; dette financière nette en baisse.

4.1 Investissements nets : niveau soutenu à 4,3 Md€

4.1.1 INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS

Les investissements non financiers nets, hors projets de production indépendante d'électricité⁽³⁾, restent stables à un niveau soutenu : 4,3 Md€.

C'est notamment le cas en France, où le Groupe a investi 2,8 Md€. Ces investissements, relatifs à la production, au transport et à la distribution d'énergie, représentent 65 % de l'ensemble des investissements non financiers nets du Groupe.

Au Royaume-Uni, les investissements de 846 M€ sont égaux à ceux de 2003.

En Allemagne, les investissements nets d'EnBW (159 M€) sont en diminution de 22 %, essentiellement du fait des cessions effectuées et des mesures de réduction décidées en 2003 dans le cadre du plan de redressement.

4.1.2 LES DÉINVESTISSEMENTS FINANCIERS NETS S'ÉLÈVENT À 400 M€

Les opérations d'acquisitions du Groupe ont été d'ampleur limitée en 2004 (- 298 M€). Les investissements financiers récurrents (actifs dédiés) en constituent l'essentiel.

Compte tenu de la plus-value réalisée sur la cession des titres Total, le désinvestissement net est de 400 M€.

4.2 Besoin en fonds de roulement, cash flow opérationnel⁽⁴⁾ et free cash flow⁽⁵⁾ en progression

Le besoin en fonds de roulement du Groupe diminue de 318 M€, soit 17,4 %, malgré la hausse du chiffre d'affaires, reflétant ainsi les premiers résultats des efforts déployés par l'ensemble du Groupe dans ce domaine.

Le cash flow opérationnel, de 9 Md€, est en croissance de 11 %.

Après prise en compte des investissements nets et de la variation du besoin en fonds de roulement, le free cash flow est de 3,4 Md€, en progression de 1,3 Md€. Hors exceptionnels, il aurait atteint 5 Md€, soit un accroissement de 1,5 Md€ par rapport à l'année 2003.

(1) Central Lomas del Real SA de CV. (2) Rio Bravo 3 et Rio Bravo 4 (dont le démarrage est prévu au second trimestre 2005).

(3) Projets terminés en 2003 (Suez et Port-Said en Egypte) ou en voie de finalisation (Meco au Vietnam, Rio Bravo 3 et 4 au Mexique).

(4) EBITDA - frais financiers - impôts. (5) Cash flow opérationnel - acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et variation du BFR.

4.3 Poursuite du désendettement de 4,3 Md€ en 2004 (- 18 %), structure équilibrée de la dette ⁽¹⁾ qui s'élève à 19,7 Md€

La dette financière nette s'élève à 19,7 Md€ au 31 décembre 2004, en diminution de 18,1 %. Elle représente 1,6 fois l'EBITDA et 42 % du chiffre d'affaires.

La baisse de 4,3 Md€, qui suit celle de 2,9 Md€ réalisée en 2003, a été permise par le niveau élevé de l'EBITDA et la maîtrise des investissements opérationnels. La dette financière nette au Royaume-Uni diminue de 78 M€ entre fin 2003 et fin 2004.

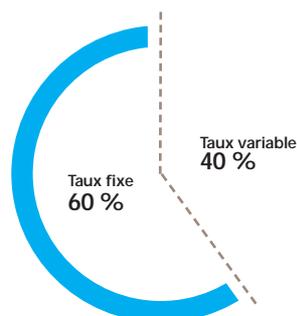
En Allemagne, l'augmentation du résultat, le renforcement des fonds propres et les différentes cessions ont permis à EnBW de réduire son endettement financier net de près de moitié (3,2 Md€), soit de 1,4 Md€ en part Groupe.

La dette financière présente une structure équilibrée, tant en répartition en taux fixes/variables qu'en échéances futures.

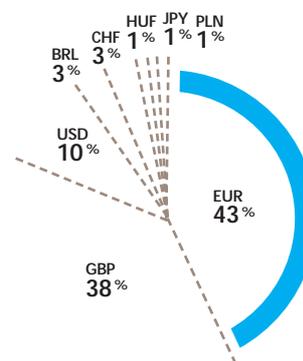
L'échéancier des dettes brutes au 31/12/2004, d'un montant de 25,8 Md€, se présente comme suit :

- plus de 5 ans : 12,3 Md€,
- entre 1 et 5 ans : 8,6 Md€,
- moins de 1 an : 4,9 Md€.

Ventilation par type de taux

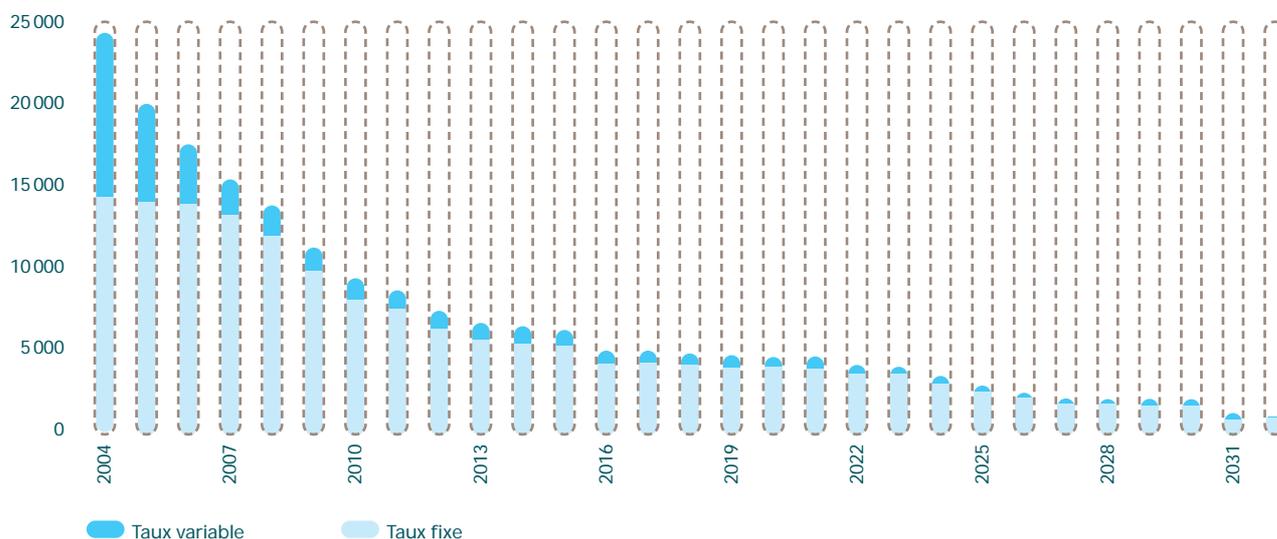


Ventilation par devise



Coupon moyen : 5,6 %
Maturité moyenne : second semestre 2012

Échéancier de la dette financière (en millions d'euros)



(1) Dette financière nette.

La dette financière nette, après swaps, est composée de 43 % en euros, 38 % en livres sterling, 10 % en dollars américains et 9 % en diverses autres devises ; 60 % sont à taux fixe, 40 % à taux variable ; le coupon moyen ⁽¹⁾ de la dette financière ressort à 5,6 % (pour une durée moyenne de six ans et demi).

Au 31 décembre 2004, les actifs financiers à court terme, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont les suivants :

| EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE | | |
|--|--------------|--------------|
| (en millions d'euros) | | |
| | 2004 | 2003 |
| Valeurs mobilières de placement | 3 686 | 3 173 |
| Autres actifs financiers à court terme | 875 | 401 |
| Disponibilités | 1 404 | 1 870 |
| Comptes courants financiers | 153 | 151 |
| Total des disponibilités | 6 118 | 5 595 |

5. Bilan

| BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2004 (NORMES FRANÇAISES) | | | | | |
|---|----------------|----------------|-------------------------------------|----------------|----------------|
| (en millions d'euros) | | | | | |
| | 2004 | 2003 | | 2004 | 2003 |
| Écarts d'acquisition et immo. incorporelles | 6 205 | 6 518 | Capitaux propres | 17 567 | 18 924 |
| Immo. corporelles | 97 407 | 99 012 | Intérêts minoritaires | 893 | 915 |
| Immo. financières et mise en équivalence | 9 781 | 9 461 | Comptes spécifiques des concessions | 20 146 | 19 743 |
| Stocks et en cours | 6 660 | 6 924 | Provisions pour risques et charges | 48 359 | 46 395 |
| Impôts différés actifs | 200 | 216 | Impôts différés passifs | 5 624 | 5 853 |
| Clients, comptes rattachés, autres débits | 22 004 | 19 174 | Dettes financières | 25 786 | 29 604 |
| Actifs financiers CT et trésorerie | 6 118 | 5 595 | Fournisseurs et autres créiteurs | 30 000 | 25 466 |
| Total actif | 148 375 | 146 900 | Total passif | 148 375 | 146 900 |

(1) Taux d'intérêt pondéré des encours au 31 décembre 2004.

4.4 Politique de financement

Le Groupe a une politique de financement visant à assurer, outre ses activités courantes, ses engagements de court et de long terme : retraites, déconstruction des centrales, retraitement des combustibles nucléaires, préparation des échéances industrielles futures et développement commercial.

Pour couvrir ses besoins, le Groupe bénéficie d'un cash flow élevé et recourt à des sources de financement diversifiées et adaptées intégrant les effets des dispositions réglementaires et des accords intervenus sur le financement des retraites, décrits dans le « Rapport financier » du rapport annuel.

L'entreprise se dote par ailleurs progressivement d'actifs dédiés destinés à couvrir et sécuriser les provisions à long terme sur le nucléaire (2,4 Md€).

Les provisions nucléaires inscrites au bilan d'EDF France sont de 26,9 Md€ à fin 2004. Elles comportent les provisions pour fin de cycle nucléaire (retraitement, stockage) et les provisions pour déconstruction des centrales.

Le niveau des provisions est évalué en croisant différentes méthodes et études et confirmé par des références internationales.

Les 26,9 Md€ représentent la valeur actuelle des décaissements qui seront réalisés sur de très longues périodes (jusqu'à 70 ans).

Ils seront de l'ordre de 300 à 500 M€ en moyenne annuelle et sont à mettre en regard du haut niveau de cash flow structurellement généré par EDF.

L'élément principal de variation des capitaux propres est l'impact des soultes relatives aux accords des Industries Électriques et Gazières avec les caisses de retraites CNAV, AGIRC et ARRCO. La participation d'EDF s'élève à 2,4 Md€ après impôts. Elle correspond à la part imputée aux activités concurrentielles.

Les capitaux propres s'élèvent à 17,6 Md€ en fin de période. Hors impact des soultes, ils auraient dépassé 20 Md€.

Les ratios de solvabilité s'améliorent. Le ratio dette financière nette/capitaux employés notamment passe au 31 décembre de 55 % en 2003 à 52 % en 2004.

RATIOS DE SOLVABILITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2004

| | 2004 |
|---|------|
| Couverture de la dette par le cash flow ⁽¹⁾ | 46 % |
| Couverture des frais financiers par le cash flow ⁽²⁾ | 7,8 |
| Dette nette/capitaux employés ⁽³⁾ | 52 % |

6. Gestion des risques

Depuis 2003, le Groupe a généralisé et renforcé le processus de gestion et de contrôle de ses risques afin de se rapprocher des standards les plus récents en matière de gouvernance d'entreprise. Dans ce cadre, les directions opérationnelles sont responsables de la gestion de leurs risques et la Direction du Contrôle des Risques Groupe, rattachée à la présidence, pilote le processus de contrôle de l'ensemble des risques du Groupe. La Direction du Contrôle des Risques contribue notamment à :

- construire et mettre à jour semestriellement la cartographie des risques Groupe, destinée principalement à garantir l'exhaustivité, la cohérence et la hiérarchisation des risques identifiés par chaque entité ;
- faire élaborer et mettre en œuvre les plans d'action visant à réduire ou maîtriser ces risques, en responsabilisant le management opérationnel ;
- apporter à la Direction générale du Groupe une vision synthétique des risques et de leur évolution ;
- consolider et actualiser la politique de risques du Groupe en s'assurant notamment de l'exhaustivité et de la cohérence des politiques sectorielles de contrôle des risques, dont celles concernant les risques marchés financiers et les risques marchés énergies, évoqués ci-après.

6.1 Gestion des risques financiers

Le développement international du Groupe a conduit à la mise en place, en 2001, d'une structure dédiée responsable de la maîtrise des risques financiers. Des audits internes réguliers s'assurent de l'application de la politique définie.

Les points marquants de l'année 2004 sont le renforcement du suivi de la liquidité du Groupe et l'adoption par le Conseil d'administration d'une politique de gestion des risques de contrepartie.

6.2 Risque de liquidité

L'objectif du suivi de la liquidité est de s'assurer qu'EDF dispose à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements et faire face à tout événement exceptionnel.

La gestion de la liquidité est menée à travers la gestion active de la signature unique d'EDF sur les marchés, le lissage dans la durée des échéances de dette, le maintien d'un portefeuille de titres liquides, l'accès à des ressources bancaires et les crédits syndiqués.

Au cours de l'année 2004, le périmètre du suivi et des analyses de la liquidité a été élargi au Groupe et la vision consolidée de la liquidité du Groupe complète les visions par entités.

Au 31 décembre 2004, compte tenu des disponibilités, quasi-disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élevant à 6,1 Md€ et des disponibilités sur les lignes de crédit non tirées s'élevant à 8,3 Md€, la position de liquidité est de l'ordre de 14,4 Md€. Ce chiffre est à rapprocher des 4,8 Md€ constituant les échéances de la dette en 2005.

(1) FFO/dette financière nette. Le FFO (Funds from Operations) correspond au cash flow opérationnel récurrent.

(2) FFO + frais financiers nets/frais financiers nets.

(3) Dette financière nette/dette financière nette + capitaux propres + intérêts minoritaires.

6.3 Risque de contrepartie

Sur la base d'un recensement des risques de contrepartie significatifs sur la maison mère et ses filiales contrôlées, une politique de gestion du risque de contrepartie du Groupe a été élaborée puis validée par le Conseil d'administration en juillet 2004. Elle prévoit l'organisation de la gestion et du suivi du risque de contrepartie, les procédures et les circuits de remontée d'information associés ainsi qu'une limite d'engagement par contrepartie. Les contreparties majeures du Groupe ont été identifiées et le Groupe s'organise pour assurer une veille active et piloter ces expositions ainsi que pour tenir à jour son exposition consolidée au risque de contrepartie. Il en est régulièrement rendu compte au Comité d'Audit.

6.4 Gestion des risques marchés énergies

En lien avec le développement des marchés de l'énergie (électricité, gaz, charbon et pétrole), les pratiques de gestion de risque des énergéticiens font l'objet d'une attention croissante de la part des organes sociaux, des agences de notation, des créanciers, du régulateur et du législateur.

De ce fait, la maîtrise de l'impact des risques marchés énergies est au cœur de l'évolution des métiers du Groupe (production, commercialisation, négoce) et constitue une préoccupation permanente pour le management du Groupe.

Ainsi, le Groupe s'est doté en 2001 d'une fonction de contrôle des Risques Marchés Énergies Groupe qui assure :

- l'élaboration de la politique risques marchés énergie du Groupe,
- le contrôle permanent des expositions et des limites des entités opérant sur les marchés de l'énergie,
- la consolidation des expositions Risques Marchés Énergies du Groupe,
- l'analyse des risques marchés associés aux dossiers d'investissement, désinvestissement, projets de développement, et contrats de long terme.

Dans le but de renforcer le dispositif de contrôle, il a été décidé en mars 2004 d'intégrer cette fonction au sein de la Direction du Contrôle des Risques Groupe.

7. Événements postérieurs à la clôture

L'élément le plus notable intervenu depuis la fin de l'année 2004 est la progression des négociations rela-

tives à la structure actionnariale d'Edison avec un horizon prévu pour la fin mars.

8. Perspectives

Le résultat attendu en 2005 s'inscrit dans la trajectoire financière du Groupe qui vise à rejoindre les performances des meilleurs électriciens européens à l'horizon 2007.

En France, l'ouverture à la concurrence du 1^{er} juillet

2004 d'une part, l'évolution attendue des tarifs et la tendance à la hausse des prix de gros de l'électricité dans un marché qui gagne en profondeur et en liquidité d'autre part, constituent des éléments opérationnels externes qui influenceront l'activité en 2005.

À l'international, EDF Energy et EnBW devraient confirmer les bonnes tendances de 2004. Les hypothèses sur Edison dépendent des négociations en cours sur la structure de participation du Groupe dans cette société.

Les investissements prévus à la hausse en France en 2005 viseront à renforcer l'appareil de production (EPR, thermique à flamme, ENR, etc.), à dynamiser

l'activité commerciale (gaz et services), à renforcer les réseaux de distribution et de transport, à garantir la pérennité des missions de service public et à assurer ses engagements à long terme (nucléaires et sociaux). En Europe, la consolidation des actifs stratégiques, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni, sera une priorité.

9. Information financière IFRS 2004

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe EDF au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 seront établis selon les normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards).

Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec en comparatif l'exercice 2004 établi selon le même référentiel, à l'exception des normes IAS 32/IAS 39 et IFRS 4 appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005.

Des informations financières pro forma 2004 sont également établies pour présenter des états financiers comparables à ceux de 2005, prenant en compte au 1^{er} janvier 2004 les effets de la loi du 9 août 2004 sur le financement des retraites des IEG. En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice 2005 et conformément à la recommandation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la communication financière pendant la période de transition, le groupe EDF a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IAS/IFRS, présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005 (l'impact de l'application des normes IAS 32 et IAS 39 et IFRS 4 sera enregistré dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2005),
- la situation financière au 31 décembre 2004 et le compte de résultat de l'exercice 2004.

Ces informations financières 2004 ont été préparées conformément aux dispositions de la norme IFRS 1

(première application du référentiel IFRS) suivant les normes et interprétations IFRS publiées et applicables à cette date.

La base de préparation de ces informations financières 2004 décrite en notes résulte en conséquence :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour ; les normes comptables en vigueur à la date de publication de ces informations financières retraitées sont celles approuvées par les règlements 2086/2004, 2036/2004, 2037/2004 et 2238/2004 de la Commission européenne,
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe retiendra pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005, décrites en note 9.1.1 sous réserve d'évolutions éventuelles du référentiel.

Aussi, il est possible que le bilan d'ouverture présenté ci-après ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis.

Concernant les concessions, une interprétation est en cours d'élaboration par l'IFRIC. Cette interprétation ne sera probablement finalisée qu'au second semestre 2005 et ne sera applicable qu'à compter de l'exercice 2006. Dans l'attente de ce texte, EDF n'a pas modifié substantiellement les principes de comptabilisation des concessions appliqués en référentiel français, lesquels permettent de traduire au bilan de l'entreprise les droits des concédants en fin de concession.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration et de diligences d'audit par les Commissaires aux comptes.

GROUPE EDF-IFRS. RAPPROCHEMENT DU BILAN AU 01.01.2004

(en millions d'euros)

| ACTIF | NOTES | Normes françaises 01.01.2004 | RETRAITEMENTS IFRS | Comparatif IFRS 01.01.2004 | Impact Réforme Retraite | Pro forma IFRS 01.01.2004 |
|--|------------------|------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Écarts d'acquisition | | 5 659 | 40 | 5 699 | | 5 699 |
| Actifs incorporels (hors écart d'acquisition) | | 859 | 92 | 951 | | 951 |
| Immobilisations corporelles | 9.2.1 | 99 012 | 128 | 99 140 | | 99 140 |
| Titres mis en équivalence | | 2 146 | - 27 | 2 119 | | 2 119 |
| Actifs financiers non courants | | 6 991 | | 6 991 | | 6 991 |
| Impôts différés | 9.2.3 | 216 | - 58 | 158 | 1 677 | 1 835 |
| Total actif non courant | | 114 883 | 175 | 115 058 | 1 677 | 116 735 |
| Stocks | | 6 924 | 31 | 6 955 | | 6 955 |
| Clients et comptes rattachés | | 14 394 | - 22 | 14 372 | | 14 372 |
| Actifs financiers courants & autres débiteurs | | 5 104 | - 214 | 4 890 | | 4 890 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | | 5 595 | - 26 | 5 569 | | 5 569 |
| Total actif courant | | 32 017 | - 231 | 31 786 | | 31 786 |
| TOTAL ACTIF | | 146 900 | - 56 | 146 844 | 1 677 | 148 521 |
| PASSIF | NOTES | Normes françaises 01.01.2004 | RETRAITEMENTS IFRS | Comparatif IFRS 01.01.2004 | Impact Réforme Retraite | Pro forma IFRS 01.01.2004 |
| Capital | | 8 129 | | 8 129 | | 8 129 |
| Réserves et résultat consolidés | | 10 796 | - 58 055 | - 47 259 | 46 263 | - 996 |
| Capitaux propres (part du Groupe) | | 18 925 | - 58 055 | - 39 130 | 46 263 | 7 133 |
| Intérêts minoritaires | | 915 | - 2 | 913 | | 913 |
| Capitaux propres | | 19 840 | - 58 057 | - 38 217 | 46 263 | 8 046 |
| Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire & déconstruction et dernier cœur | | 25 993 | | 25 993 | | 25 993 |
| Provisions pour avantages du personnel | 9.2.2 | 2 072 | 57 949 | 60 021 | - 48 093 | 11 928 |
| Autres provisions pour risques | | 2 305 | | 2 305 | 327 | 2 632 |
| Dette spécifique des concessions | 9.2.5 | 33 682 | - 1 146 | 32 536 | | 32 536 |
| Passifs financiers non courants | | 19 714 | | 19 714 | | 19 714 |
| Autres créditeurs | 9.2.6 | 5 109 | 1 606 | 6 715 | | 6 715 |
| Impôts différés | 9.2.3 | 5 853 | - 2 984 | 2 869 | - 176 | 2 693 |
| Total passif non courant | | 94 728 | 55 425 | 150 153 | - 47 942 | 102 211 |
| Provisions pour risques et charges (portion courante) | 9.2.2 & 9.2.7 | 2 087 | 2 493 | 4 580 | | 4 580 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 7 720 | | 7 720 | | 7 720 |
| Passifs financiers courants | 9.2.7 | 9 890 | 1 | 9 891 | | 9 891 |
| Dettes impôt courant | | 1 042 | | 1 042 | | 1 042 |
| Autres créditeurs | | 11 593 | 82 | 11 675 | 3 356 | 15 031 |
| Total Passif courant | | 32 332 | 2 576 | 34 908 | 3 356 | 38 264 |
| TOTAL PASSIF | | 146 900 | - 56 | 146 844 | 1 677 | 148 521 |

GROUPE EDF-IFRS. RAPPROCHEMENT DU BILAN AU 31.12.2004

(en millions d'euros)

| ACTIF | NOTES | Normes françaises 31.12.2004 | RETRAITEMENTS IFRS | IFRS 31.12.2004 |
|---|-------|------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Écarts d'acquisition | 9.2.4 | 5 024 | 347 | 5 371 |
| Actifs incorporels (hors écart d'acquisition) | | 1 181 | 107 | 1 288 |
| Immobilisations corporelles | 9.2.1 | 97 407 | 238 | 97 645 |
| Titres mis en équivalence | | 2 187 | 11 | 2 198 |
| Actifs financiers non courants | | 7 434 | | 7 434 |
| Impôts différés | | 200 | 744 | 944 |
| Total actif non courant | | 113 433 | 1 447 | 114 880 |
| Stocks | | 6 660 | 18 | 6 678 |
| Clients et comptes rattachés | | 15 869 | - 87 | 15 782 |
| Actifs financiers courants & autres débiteurs | | 6 295 | - 214 | 6 081 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | | 6 118 | - 8 | 6 110 |
| Total actif courant | | 34 942 | - 291 | 34 651 |
| TOTAL ACTIF | | 148 375 | 1 156 | 149 531 |

| PASSIF | NOTES | Normes françaises 31.12.2004 | RETRAITEMENTS IFRS | IFRS 31.12.2004 |
|--|---------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Capital | | 8 129 | | 8 129 |
| Réserves et résultat consolidés | | 9 438 | - 9 131 | 307 |
| Capitaux propres (part du Groupe) | | 17 567 | - 9 131 | 8 436 |
| Intérêts minoritaires | | 893 | 6 | 899 |
| Capitaux propres | | 18 460 | - 9 125 | 9 335 |
| Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire & déconstruction et dernier cœur | | 25 861 | | 25 861 |
| Provisions pour avantages du personnel | 9.2.2 | 2 049 | 11 571 | 13 620 |
| Autres provisions pour risques | | 1 999 | | 1 999 |
| Dette spécifique des concessions | 9.2.5 | 34 786 | - 1 092 | 33 694 |
| Passifs financiers non courants | | 20 888 | | 20 888 |
| Autres créditeurs | 9.2.6 | 4 844 | 1 635 | 6 479 |
| Impôts différés | 9.2.3 | 5 624 | - 2 695 | 2 929 |
| Total passif non courant | | 96 051 | 9 419 | 105 470 |
| Provisions pour risques et charges (portion courante) | 9.2.2 & 9.2.7 | 3 810 | 715 | 4 525 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 9 017 | | 9 017 |
| Passifs financiers courants | 9.2.7 | 4 898 | 1 | 4 899 |
| Dettes impôt courant | | 404 | - 9 | 395 |
| Autres créditeurs | | 15 735 | 155 | 15 890 |
| Total passif courant | | 33 864 | 862 | 34 726 |
| TOTAL PASSIF | | 148 375 | 1 156 | 149 531 |

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

| | Notes | CAPITAUX PROPRES EN PART GROUPE | | | | 31 décembre 2004 | INTÉRÊTS MINORITAIRES | TOTAL ENSEMBLE CONSOLIDÉ |
|--|---------|---------------------------------|------------------------|------------------|--------------|------------------|-----------------------|--------------------------|
| | | 1 ^{er} janvier 2004 | Résultat de l'exercice | Réforme retraite | Autres | | | |
| Capitaux propres en principes comptables français | | 18 924 | 1 341 | - 2 456 | - 242 | 17 567 | 893 | 18 460 |
| RETRAITEMENTS IFRS | | | | | | | | |
| Retraites et avantages du personnel IEG | 9.2.2 | - 59 775 | - 1 437 | 49 559 | | - 11 653 | | - 11 653 |
| Tickets de raccordement | 9.2.6 | - 1 968 | - 130 | | | - 2 098 | | - 2 098 |
| Concessions Forces Hydrauliques | 9.2.5 | 696 | 1 | | | 697 | | 697 |
| Dépenses de sécurité | 9.2.1 | 1 133 | 124 | | | 1 257 | | 1 257 |
| Mise à zéro écarts actuariels | 9.2.2.2 | - 711 | 35 | | | - 676 | | - 676 |
| Annulation amortissement goodwill 2004 | 9.2.4 | - | 348 | | | 348 | | 348 |
| Autres retraitements | | - 355 | - 79 | | 81 | - 353 | 6 | - 347 |
| Total des ajustements IAS/IFRS avant impôt | | - 60 980 | - 1 138 | 49 559 | 81 | - 12 478 | 6 | - 12 472 |
| Effet impôt sur retraitements | | 2 926 | 421 | | | 3 347 | | 3 347 |
| Capitaux propres en normes IFRS | | - 39 130 | 624 | 47 103 | - 161 | 8 436 | 899 | 9 335 |

GROUPE EDF-IFRS. RAPPROCHEMENT DU COMPTE DE RÉSULTAT 2004

(en millions d'euros)

| | NOTES | Résultat 2004 normes françaises | Ajustements IFRS | Résultat 2004 IFRS | Impact réforme retraite | Résultat 2004 pro forma |
|---|---------------|---------------------------------|------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| Chiffre d'affaires | | 46 928 | - 140 | 46 788 | - 638 | 46 150 |
| Consommations externes | 9.2.7 | - 23 070 | 836 | - 22 234 | - | - 22 234 |
| Charges de personnel | 9.2.2 & 9.2.7 | - 9 756 | 1 185 | - 8 571 | - 302 | - 8 873 |
| Impôts et taxes | | - 2 827 | - | - 2 827 | - | - 2 827 |
| Autres produits et charges d'exploitation | | 254 | 7 | 261 | - | 261 |
| EBITDA | | 11 529 | 1 888 | 13 417 | - 940 | 12 477 |
| Dotations nettes aux amortissements | | - 4 716 | - 126 | - 4 842 | - | - 4 842 |
| Perte de valeur | 9.2.4 | - 1 685 | 312 | - 1 373 | - | - 1 373 |
| Autres produits et charges | | - 190 | - | - 190 | - | - 190 |
| Résultat d'exploitation/EBIT | | 4 938 | 2 074 | 7 012 | - 940 | 6 072 |
| Résultat financier | | - 2 185 | - 3 247 | - 5 432 | 2 375 | - 3 057 |
| Résultat avant impôts - Sociétés intégrées | | 2 753 | - 1 173 | 1 580 | 1 435 | 3 015 |
| Impôts sur les résultats | | - 1 494 | 422 | - 1 072 | - 551 | - 1 623 |
| Quote-part de résultat des SME | | 68 | 35 | 103 | - | 103 |
| Intérêts minoritaires | | 14 | - 1 | 13 | - | 13 |
| RÉSULTAT NET | | 1 341 | - 717 | 624 | 884 | 1 508 |

9.1 Notes explicatives sur les principes et méthodes comptables d'établissement des comptes IFRS

Les paragraphes ci-dessous décrivent les modalités de la première application par EDF de l'ensemble du référentiel IAS/IFRS au titre de l'exercice 2004. Ils précisent les hypothèses retenues quant aux normes, interprétations, règles et méthodes comptables applicables pour l'établissement des premiers comptes consolidés selon les normes internationales qui seront établis en 2005.

En l'absence de chiffres comparatifs et de notes annexes complètes reprenant les dispositions requises par les normes IFRS, ces informations financières ne constituent pas un jeu de comptes consolidés complet au sens des textes en vigueur.

9.1.1 APPLICATION PAR ANTICIPATION ET EXEMPTIONS

La norme IFRS 1 autorise certaines dérogations au principe général d'application rétrospective des normes internationales. Dans ce cadre, les options choisies par le groupe EDF sont les suivantes :

- Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ne sont pas retraités dans le bilan d'ouverture.
- Les écarts de conversion relatifs à un investissement net dans une entité étrangère et comptabilisés en réserve de conversion sont mis à zéro en contrepartie des réserves de consolidation.
- Les écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel, non comptabilisés en vertu de l'application de la méthode du « corridor » sont comptabilisés en provision « avantages postérieurs à l'emploi » au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des réserves de consolidation.
- Les actifs corporels et incorporels figurent au bilan au coût amorti, le Groupe n'ayant pas choisi d'exercer l'option pour la juste valeur.

Ces options s'appliquent pour les entités du Groupe qui ne publiaient pas de comptes établis selon le référentiel IFRS. En ce qui concerne EnBW qui publie des comptes IFRS depuis 2003, ces options n'ont pas été appliquées.

Les instruments financiers sont comptabilisés selon les principes comptables du référentiel français, les normes IAS32 et IAS39 n'étant d'application obligatoire qu'à compter du 1^{er} janvier 2005.

L'interprétation portant sur le traitement comptable des variations des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaire (IFRIC 1) a été appliquée par anticipation sur les éléments de passifs et d'actifs inscrits dans le bilan au 1/01/2004.

9.1.2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

Conformément à la norme IAS1, le bilan présente séparément les actifs et passifs courants d'une part, et les actifs et passifs non courants d'autre part. Le critère de 12 mois a été retenu pour effectuer cette distinction. La colonne « Normes françaises » intègre ces reclassements.

Concernant le compte de résultat, le format de présentation retenu ci-après est un format simplifié qui présente notamment des agrégats pour le résultat financier et les autres produits et charges d'exploitation. Les premiers états financiers IFRS qui seront publiés au 30 juin 2005 présenteront un format détaillé du compte de résultat conformément à la norme IAS 1.

9.2 Les principaux retraitements et leur impact sur les capitaux propres au 01/01/2004 et au 31/12/04 et sur le résultat 2004

9.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Dépenses de sécurité et environnement

En application de la norme IAS 16 révisée en décembre 2003, certaines dépenses de sécurité et d'environnement sont capitalisées : il s'agit de dépenses engagées suite à des obligations légales et réglementaires, sous peine d'interdiction administrative de fonctionner. En normes françaises, dans l'attente de l'application du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (applicable dans les comptes ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005), ces dépenses sont passées en charges.

Le retraitement concerne le parc de production nucléaire d'EDF. Il s'élève à 1 133 M€ sur les capitaux propres d'ouverture et induit un impact positif de 124 M€ sur le résultat 2004. Ces montants s'entendent avant impôts différés. Après impôts ils s'élèvent respectivement à 743 M€ et 81 M€.

Forces hydrauliques

Les écarts de réévaluation de 1959 et 1976 sur les immobilisations de forces hydrauliques en concession ont été éliminés, entraînant une diminution de la valeur nette des immobilisations de 780 M€ au 1^{er} janvier 2004 (voir contrepartie au passif au paragraphe 9.2.5).

9.2.2 AVANTAGES DU PERSONNEL

Comptabilisation des engagements vis-à-vis du personnel

En vertu de la norme IAS 19, Avantages du Personnel, le groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi dès lors que ces avantages sont à prestations définies, et au titre des autres avantages long terme (voir présentation détaillée de ces avantages en note 28 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces provisions sont évaluées selon la méthode des unités de crédit projetées telle que prévue par IAS 19.

Impact de la réforme de financement du régime spécial de retraite des IEG en IFRS :

Compte tenu de la réforme de financement du régime spécial de retraite des IEG (décrite dans la note 2.3 des annexes aux comptes consolidés) et de ses impacts importants sur les engagements résiduels du groupe et sur la charge de retraite, le groupe a préparé des informations financières comparatives IFRS au titre de l'exercice 2004 établies selon les principes mentionnés ci-dessous et des comptes pro forma comme si la réforme de financement était intervenue dès le 1^{er} janvier 2004.

La réforme du financement du régime des retraites est traduite de la manière suivante dans les informations financières comparatives IFRS de l'exercice 2004 :

- les engagements au 1^{er} janvier 2004 nets des actifs externalisés, avant effet de la réforme du financement issus de la loi du 9 août 2004, sont provisionnés par la contrepartie des réserves consolidées pour un montant de 57 452 M€ ;

- les engagements au 31 décembre 2004 tiennent compte des effets de la réforme selon les dispositions suivantes :

- les cotisations versées par le Groupe à la Caisse Nationale des IEG dans le cadre des conventions financières conclues avec la CNAV et les régimes complémentaires, assimilent ces régimes à des régimes à cotisations définies car elles remettent le groupe dans la même situation que les entreprises affiliées aux régimes de droit commun ; les engagements correspondant ne sont par conséquent pas provisionnés selon IAS 19 ;

- le financement des droits spécifiques passés des personnels des activités régulées (transport et distribution) calculés au 31 décembre 2004 (16,3 Md€), ainsi que des contributions exceptionnelles versées au régime général et aux régimes de retraites complémentaires (respectivement 3,3 et 0,4 Md€) est assuré par le prélèvement de la contribution tarifaire d'acheminement sur les prestations de transport et de distribution d'électricité et n'incombe plus à EDF ; en conséquence, ces engagements n'ont plus lieu d'être provisionnés dans les comptes du Groupe ;

- les droits spécifiques passés des personnels des activités non régulées (production et commercialisation), évalués au 31 décembre 2004, restent à la charge du Groupe et sont intégralement provisionnés dans les informations financières établies selon les normes internationales au 31 décembre 2004 (9 007 M€ nets des actifs externalisés).

- en conséquence, la réforme de financement du régime spécial de retraite des IEG a pour effet de reprendre les provisions constituées à l'ouverture pour un montant de 49 755 M€. Cette reprise est enregistrée en capitaux propres à fin 2004, l'État étant l'unique actionnaire de EDF SA et acteur de la réforme. Le compte de résultat enregistre la charge de retraite avant réforme.

Dans le cadre des informations financières pro forma IFRS 2004

(dont l'objectif est de donner des éléments comparables à ceux de 2005), le bilan au 1^{er} janvier enregistre l'effet sur les capitaux propres de l'application de la norme IAS19 comme si la réforme était effective à cette date. Le compte de résultat pro forma 2004 comprend la charge de personnel au titre des retraites après prise en compte des effets de la réforme. Au 31 décembre 2004, la provision est identique à celle du bilan retraité comparatif IFRS.

Dans le cadre de la réforme du régime complémentaire maladie

décrite dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2004, l'engagement préexistant n'a pu être évalué en l'absence de séparation comptable entre les deux sections relatives aux actifs et aux retraités et d'informations statistiques historiques suffisamment détaillées et fiabilisées.

Cet engagement n'est en conséquence pas comptabilisé dans l'information financière IFRS présentée dès la date de transition et jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions réglementaires prises en février 2005 qui établissent un régime à contributions définies vis-à-vis des agents en activités et suppriment toute participation d'EDF au financement de la section des retraités, libérant ainsi l'entreprise de tout engagement.

Mise à zéro des écarts actuariels

Les entités étrangères comptabilisant déjà les engagements de retraites ont appliqué la « méthode du corridor » reconnue par la norme IAS 19.

Les écarts actuariels non encore amortis ont été mis à zéro sur le bilan d'ouverture, ce qui s'est traduit par un impact négatif sur les capitaux propres de 705 M€ avant impôts différés et de 512 M€ nets d'impôts différés. Cet ajustement concerne principalement EDF Energy et Light.

9.2.3 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les retraitements IFRS génèrent des différences temporelles actives, source potentielle d'impôt différé actif à hauteur de 4 779 M€ au 31 décembre 2004 pour la société EDF. Compte tenu des reversements de différences temporelles passives et des prévisions de résultat taxable sur la période 2005-2010, EDF SA estime être en mesure de recouvrer ces impôts différés actifs à hauteur de 3 795 M€. Un actif d'impôt différé a été enregistré pour ce montant dans le bilan au 31 décembre 2004.

9.2.4 ANNULATION DES AMORTISSEMENTS D'ÉCART D'ACQUISITION

En vertu de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004. L'effet sur le résultat de l'exercice 2004 est un impact positif de 348 M€.

9.2.5 DETTE SPÉCIFIQUE DES CONCESSIONS

La contrepartie des écarts de réévaluation de 1959 et 1976 des immobilisations de Forces hydrauliques en concession, comptabilisés en « droit du concédant » en normes françaises, ne constitue pas une dette vis-à-vis du concédant, elle est donc éliminée en IFRS. Le compte Dette spécifique des concessions est ainsi diminué de 1 476 M€ par imputation sur les capitaux propres à hauteur de 696 millions, et par imputation sur l'écart de réévaluation des immobilisations pour 780 millions au 1^{er} janvier 2004.

9.2.6 TICKETS FORFAITAIRES DE RACCORDEMENT

À l'occasion du raccordement d'un client au réseau (majoritairement au tarif bleu), un droit d'accès au réseau (ticket de raccordement) est facturé au client pour un montant forfaitaire. En application de la norme IAS18, ce montant est différé et comptabilisé en produits sur une durée moyenne de 20 ans. Cet ajustement entraîne un impact négatif de 1 968 M€ avant impôt sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 et une diminution du chiffre d'affaires de 130 M€ au titre de l'exercice 2004.

9.2.7 RECLASSEMENT

Les principaux reclassements découlent de l'application du principe de séparation des actifs et passifs courants des actifs et passifs non courants. Par ailleurs les règles suivantes ont été retenues.

À l'actif, les impôts différés sont classés en totalité en actifs non-courants, les créances clients et autres débiteurs sont classés en totalité en actifs courants.

Au passif, les impôts différés sont classés en totalité en passifs non-courants, le compte spécifique des concessions et la provision pour renouvellement des immobilisations ont été regroupés sous un même compte dénommé « dette spécifique des concessions ». Les « dettes impôt courant » ont été isolées des « autres créiteurs » au sein des passifs courants.

Sur le compte de résultat, les dotations aux provisions pour risques et charges ont été reclassées sur les comptes de charges correspondants.

9.3 Note explicative des principaux retraitements affectant le tableau de flux

La capitalisation des dépenses de sécurité et d'environnement entraîne le reclassement des montants décaissés des flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles (résultat avant impôts des sociétés intégrées) aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) soit 230 M€.

10. Recherche et développement

La direction EDF R&D participe à l'amélioration de la disponibilité des installations, à la résolution des problèmes d'exploitation et à la réponse aux exigences de sûreté, de santé et d'environnement. L'ensemble des collaborateurs de la R&D (ingénieurs, techniciens, employés) représente 2 275 personnes. Parmi eux, 1 657 chercheurs et managers d'EDF R&D animent des laboratoires scientifiques et techniques dont certains sont équipés de moyens d'essais et d'analyse. Ils font également appel à des compétences extérieures dans le cadre d'accords de coopé-

ration et de partenariats passés avec de grandes écoles d'ingénieurs, des universités et des organismes de recherche tant français qu'étrangers. EDF détient un portefeuille de 374 inventions brevetées, protégées par plus de 1 100 titres en France et à l'étranger. La majorité des inventions concernent les réseaux et ouvrages de distribution et le nucléaire. Les dépenses d'EDF en R&D se sont élevées à 425 M€, dont le quart est consacré à des projets visant à l'amélioration de l'environnement.

11. Informations complémentaires

11.1 Informations sur le capital social

Suite au changement de forme juridique d'EDF décidé par décret n° 2004-1224 du 17 novembre 2004 portant statuts de la société anonyme Électricité de France et conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, le capital social actuel de la Société, détenu dans son intégralité par l'État au 31 décembre 2004 s'élève à huit milliards cent vingt-neuf millions d'euros, divisé en un milliard six cent vingt-cinq millions huit cent mille actions de cinq euros chacune de valeur nominale, entièrement libérées.

Au 31 décembre 2004, l'État français détient 100 % du capital, conformément aux dispositions légales qui fixent sa participation à un minimum de 70 %.

11.2 Affectation des résultats

Le Conseil d'administration du 11 mars 2004 a décidé l'affectation du résultat de l'année 2003 (469 335 934,03 €) au report à nouveau. Les réserves diverses s'élèvent à 3 626 200 481,46 € après imputation du solde du report à nouveau. Conformément aux termes du contrat de Groupe signé le 14 mars 2001, il a été versé à l'État un dividende de 321 311 000 € prélevé sur les réserves qui s'établissent ainsi à 3 304 889 481,46 €.

Les dividendes versés se sont élevés à 315 M€ en 2002, 208 M€ en 2003.

11.3 Périmètre de consolidation : nom des sociétés contrôlées, prises de participations et franchissements de seuils

La liste des sociétés consolidées figure en annexe des états financiers.

Aucune prise de participation significative ni franchissement de seuil n'ont eu lieu en 2004.

11.4 Gouvernement d'entreprise et fonctionnement

L'adoption de la loi relative au service public de l'électricité et du gaz marque un tournant pour EDF. D'établissement public, elle devient une société anonyme avec les modes de fonctionnement, les obligations et les droits correspondants.

Dotée d'une nouvelle direction, d'un Conseil d'administration renouvelé, l'entreprise acquiert aussi une plus grande liberté d'entreprendre.

11.4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration oriente et contrôle l'action et les résultats du groupe EDF. Il délibère sur toutes les orientations stratégiques concernant le Groupe ainsi que sur les sujets que la loi lui a expressément confiés. Il se compose de dix-huit membres dont douze nommés par décret. Les représentants de l'État et les personnalités qualifiées membres du Conseil d'administration d'EDF SA ont été nommés par décret paru au « Journal officiel » du 21 novembre 2004. Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société au cours de l'exercice 2004 est donnée ci-après :

Pierre Gadonneix

Président du Conseil d'administration d'EDF depuis septembre 2004

Président-directeur général d'EDF SA à partir de novembre 2004

En charge des opérations régulées France-transport et distribution – ainsi que des opérations à l'international
Représentant légal d'EDF, président de C3 (SAS) depuis novembre 2004

François Roussely

Président du Conseil d'administration d'EDF jusqu'en septembre 2004

membre du Conseil de surveillance de Lagardère depuis mars 2004 ; président du Conseil d'administration d'EDF International jusqu'en mars 2004 ; représentant légal d'EDF, président de C3 (SAS) jusqu'en septembre 2004 ; membre du Conseil de surveillance de Dalkia Holding jusqu'en octobre 2004

Administrateurs représentant de l'État français

- André Aurengo
- Bruno Bézard

Administrateur de France Télévisions, d'AREVA

- Pierre-Mathieu Duhamel

Administrateur d'Air France et de France Télécom

- Yannick d'Escatha

(administrateur d'EDF depuis novembre 2004)

représentant permanent du Centre national d'études spatiales (Cnes) dans Arianespace (SA) et dans Arianespace Participation (SA)

- Jean-Pierre Lafon

(administrateur d'EDF depuis novembre 2004)

depuis août 2004 : membre du Conseil de surveillance d'AREVA

- Michèle Rousseau

(administratrice d'EDF depuis novembre 2004)

- Alain Bugat

(administrateur d'EDF jusqu'en novembre 2004)

Vice-Président du Conseil de surveillance d'AREVA ; administrateur de la COGEMA

- Jean-Michel Charpin

(administrateur d'EDF jusqu'en novembre 2004)

- Jean-François Stoll

(administrateur d'EDF jusqu'en novembre 2004)

Administrateurs personnalités qualifiées

- Frank E. Dangeard

(administrateur d'EDF depuis novembre 2004)

En France, président-directeur général de Thomson ; administrateur d'Orange. À l'international, administrateur d'Equant

- Daniel Foundoulis

Représentant des consommateurs

- Claude Moreau

(administrateur d'EDF depuis novembre 2004)

gérant de La maison de l'industrie (SCI)

- Henri Proglio

(administrateur d'EDF depuis septembre 2004)

En France : président-directeur général de Veolia Environnement ; président du Conseil d'administration de Veolia Water, d'ONYX, de CONNEX ; gérant de la Compagnie générale des Eaux ; président du Conseil de surveillance de Dalkia France ; vice-président du Conseil de surveillance de SARP ; membre des Conseils de surveillance A et B de Dalkia (SAS) ; membre du Conseil de surveillance de Lagardère et d'Elior (SCA) ; administrateur de Thales (SA) ; de Casino Guichard-Perrachon (SA), de SARP Industries, de Dalkia International, des Eaux de Marseille ; représentant permanent d'ONYX au Conseil d'administration de CSP ; président de Campus Veolia Environnement (SAS) ; censeur au Conseil de surveillance du Centre national des Caisses d'Épargne (SA)

À l'international : administrateur d'ONYX Asia Holdings, d'ONYX North America Corp, d'ONYX Environmental Group Plc, de CONNEX Transport AB et de COLLEX Pty.

- Louis Schweitzer

En France : président-directeur général de Renault (SA) ; administrateur de BNP Paribas, de Renault crédit international banque et de Veolia Environnement

À l'international : président du directoire de Renault-Nissan BV ; administrateur d'AB Volvo ; membre du comité consultatif d'Allianz ; membre du Conseil de surveillance de Philips

- Jean Gaubert

(administrateur d'EDF jusqu'en novembre 2004)

- Yvon Montané

(administrateur d'EDF jusqu'en novembre 2004)

Administrateurs représentant les salariés

- Jacky Chorin

(administrateur d'EDF depuis septembre 2004) Juriste

- Laurence Drouhin-Hoeffling

Rédactrice veille concurrentielle et observatoire économique

- Alexandre Grillat
(administrateur d'EDF depuis septembre 2004)
ingénieur
- Catherine Nedelec
Ingénieur
- Philippe Pesteil
(administrateur d'EDF depuis septembre 2004)
Ingénieur
- Marie-Catherine Polo
Conseillère clientèle
- Alain Martin
(administrateur d'EDF jusqu'en septembre 2004)
Ingénieur
- Jean-Marc Mauchauffée
(administrateur d'EDF jusqu'en septembre 2004)
Cadre
- Robert Pantaloni
(administrateur d'EDF jusqu'en septembre 2004)
Cadre

Directeurs généraux délégués

- Daniel Camus
Directeur de la fonction finances du groupe EDF
Directeur général délégué « Finances » d'EDF depuis novembre 2004
Membre du Conseil de surveillance d'EnBW, de Dalkia Holding et de Morphosis A.G. ; président du Conseil d'administration d'EDF International
- Yann Laroche
Directeur de la fonction ressources humaines et communication du Groupe EDF
Directeur général délégué « Ressources Humaines et Communication » d'EDF depuis novembre 2004
Administrateur d'EDF Energy
- Jean-Louis Mathias
Directeur des opérations non régulées en France et notamment la production et l'ingénierie, la commercialisation et les services depuis novembre 2004
Directeur général délégué « Intégration Opérations Dérégulé France » depuis novembre 2004
Pour l'exercice de ses missions, le Conseil s'est réuni onze fois en 2004. Il s'est doté d'instances de travail constituées d'administrateurs :
Comité d'Audit
Comité de la Stratégie
Comité d'Éthique
Comité des rémunérations, créé en décembre 2004.

11.4.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Sur proposition du Conseil d'administration, le décret en date du 24 novembre 2004 paru au « Journal officiel » du 26 novembre 2004 a nommé Pierre Gadonneix président du Conseil d'administration d'EDF SA.

La direction de la société est assumée, sous sa responsabilité, par le président du Conseil d'administration, qui porte le titre de président-directeur général.

La direction du Groupe, composée du Comité exécutif (Comex) assisté de fonctions d'appui, définit et pilote la stratégie du Groupe, dont les grandes orientations sont délibérées en Conseil d'administration, contrôle la maîtrise des risques, pilote la performance et les synergies métiers et coûts.

Le Comex compte trois directeurs généraux délégués :

- Daniel Camus, directeur général délégué « Finances » ;
 - Yann Laroche, directeur général délégué « Ressources Humaines et Communication » ;
 - Jean-Louis Mathias, directeur général délégué « Intégration Opérations Dérégulé France » ;
- et quatre directeurs généraux adjoints et le directeur général d'EDF Energy.

11.5 Conventions réglementées et conventions courantes

Conventions visées à l'article L. 225-38 et 39 du Code de commerce.

Jusqu'au 19 novembre 2004 EDF, établissement public à caractère industriel et commercial, n'était pas soumis à la réglementation relative aux conventions réglementées.

Désormais, EDF société anonyme est tenue de respecter la réglementation susvisée, telle que prévue par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

11.5.1 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aucune convention, telle que visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

11.5.2 CONVENTIONS LIBRES

Conformément à l'article L. 225-39 du Code de commerce, la liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à disposition dans les délais légaux et communiquée aux commissaires aux comptes.

11.6 EDF SA

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices d'EDF SA figure en annexe.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES D'EDF SA

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------------|
| Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social (M€) | 395 | 395 | 395 | 395 | 8 129 |
| Dotations en capital (M€) | 7 734 | 7 734 | 7 734 | 7 734 | 0 |
| Nombre d'actions ordinaires existantes | - | - | - | - | 1 625 800 000 |
| Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes | - | - | - | - | - |
| Nombre maximal d'actions futures à créer | - | - | - | - | - |
| par conversion d'obligations | - | - | - | - | - |
| par exercice de droit de souscription | - | - | - | - | - |
| Opérations et résultats de l'exercice (M€) | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 28 278 | 28 732 | 28 895 | 29 034 | 30 210 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 5 424 | 6 951 | 12 738 | 7 086 | 7 397 |
| Impôts sur les bénéfices | 207 | 748 | 1 027 | 1 394 | 706 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | - | - | - | - | - |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 327 | 881 | (1 075) | 469 | 902 |
| Résultat distribué | - | - | - | - | - |
| Résultats par actions (€/a) | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions | - | - | - | - | 4,12 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | - | - | - | - | 0,55 |
| Dividende attribué à chaque action | - | - | - | - | - |
| Personnel | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 114 144 | 113 827 | 110 806 | 107 761 | 106 718 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice (M€) | 3 980 | 4 118 | 4 094 | 4 135 | 4 291 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (M€) | 2 805 | 3 044 | 3 128 | 3 224 | 3 342 |